

Rapport public Parcoursup session 2024

Ecole nationale supérieure de paysage Versailles - Paysage - Première année commune, Arts, Paysage, Architecture

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Ecole nationale supérieure de paysage Versailles - Paysage - Première année commune, Arts, Paysage, Architecture (26054)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 17%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole nationale supérieure de paysage Versailles - Paysage - Première année commune, Arts, Paysage, Architecture (26054)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	339	73	36	25

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Ecole nationale supérieure de paysage Versailles - Paysage - Première année commune, Arts, Paysage, Architecture (26054)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	230	52	25	19	76 %
			Masculin	109	21	11	6	24 %
			Total	339	73	36	25	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Ecole nationale supérieure de paysage Versailles - Paysage - Première année commune, Arts, Paysage, Architecture (26054)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	67	4	2	1	4,5 %
				AB	96	20	13	10	45,5 %
				B	72	24	9	9	40,9 %
				TB	23	12	5	1	4,5 %
				TBF	3	3	3	1	4,5 %
				Total	263	63	32	22	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	15	2	1	1	100 %
				AB	20	2	0	0	0 %
				B	10	1	1	0	0 %
				TB	1	0	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	47	5	2	1	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	6	0	0	0	0 %
				AB	10	3	1	1	100 %
				B	7	0	0	0	0 %
				Total	24	3	1	1	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	3	1	0	0
			B		1	1	1	1	100 %
			Total		4	2	1	1	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Ecole nationale supérieure de paysage Versailles - Paysage - Première année commune, Arts, Paysage, Architecture (26054)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	225	47	21	14	56 %
			En réorientation	61	6	2	2	8 %
			Non scolarisés	17	6	4	3	12 %
			Scolarité étrangère	3	1	0	0	0 %
			Autres	33	13	9	6	24 %
			Total	339	73	36	25	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole nationale supérieure de paysage Versailles - Paysage - Première année commune, Arts, Paysage, Architecture (26054)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Dossier scolaire : bulletins de première et de terminale	Les moyennes générales de chaque discipline étudiée en première et en terminale. Une attention particulière est portée aux notes de français et de philosophie obtenues en classes de première et de terminale et au baccalauréat.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Réalisation d'une production personnelle	Créativité/originalité/qualité graphique de la production. Avoir une intention et savoir la traduire à travers une production personnelle. Caractère sensible de la production.	Très important
	Présentation orale d'une production personnelle	Capacité à faire une présentation claire, originale et argumentée, dans un temps limité, capacité à partager son enthousiasme. Réflexion personnelle, structuration et organisation de sa pensée, argumentation.	Très important
	Echange avec un jury	Réflexion personnelle, structuration et organisation de sa pensée, argumentation à l'oral, capacité à dialoguer.	Très important
Savoir-être	Ouverture sur le monde et curiosité intellectuelle	Singularité du parcours ou de la position personnelle. Appréciations des enseignants dans la rubrique "activités et centres d'intérêts" et lors de l'entretien avec le jury.	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Esprit d'équipe	Capacités à collaborer avec les autres, à partager les informations, à privilégier une dynamique collective.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Pertinence du profil et du projet de formation	Engagement personnel. Appréciation des enseignants sur le projet du candidat (compétences acquises, pertinence et originalité du projet) dans les domaines liés aux arts, paysage, environnement, sciences de la vie et de la terre et architecture.	Important
	Intérêt et motivation pour les domaines liés au paysage, à l'architecture et aux arts	Entretien avec le jury, prise en compte du parcours scolaire, du projet de formation. Connaissance des parcours de formation liés aux trois domaines.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêts extra-scolaires, curiosité et réalisations dans les domaines liés à l'architecture, aux arts et au paysage	Prise en compte des centres d'intérêt du candidat, de son parcours et de ses expériences vécues en relation avec ces 3 domaines et au-delà. Culture générale.	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Écologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)

- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)
- Pratique musicale (EDS)
- Pratique théâtrale (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Attendus de la formation :

- Avoir un intérêt pour les questions de lieux, d'espace, d'organisations spatiale, culturelle, végétale et naturelle, sociale, géographique, environnementale, etc.
- Avoir un goût pour la conception de projets, ainsi que pour les pratiques expérimentales, de manière individuelle ou collective.
- Avoir un intérêt pour les enjeux transdisciplinaires des trois champs de la formation : Arts, Paysage, Architecture.
- Avoir une ouverture d'esprit, une curiosité intellectuelle et des capacités d'imagination.
- Disposer d'aptitudes en matière d'expression écrite et orale permettant de construire une argumentation et de réaliser une présentation.
- Disposer de capacités à travailler en équipe, à collaborer avec les autres, à partager les informations, à privilégier une dynamique collective.
- Avoir des compétences en expression graphique et faire preuve de sensibilité aux arts en général.
- Disposer de compétences en anglais ou dans une autre langue étrangère, afin d'obtenir une certification de niveau B2 avant d'être diplômé.

Commission d'examen des vœux :

Trois jurys pluridisciplinaires sont constitués pour l'examen des candidatures. La composition de chaque jury est la suivante : un enseignant de l'école nationale supérieure de paysage (ENSP Versailles Marseille), un enseignant de l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles (ÉNSA Versailles) et un enseignant de l'école nationale supérieure d'arts de Paris Cergy (ENSAPC). Au total, 12 enseignants sont mobilisés pour l'examen des dossiers et les entretiens individuels.

L'examen des dossiers dématérialisés par les jurys s'est déroulé sur la période du 12 au 21 avril 2024 pour la session 2024.

Conformément aux informations données sur Parcoursup, les candidats sont classés sur la base de l'examen des éléments suivants :

- le dossier Parcoursup présentant le parcours, les bulletins, le projet de formation, la lettre de motivation, les centres d'intérêt du candidat (phase d'admissibilité).
- la présentation orale d'une production personnelle, suivie d'un entretien avec un jury pluridisciplinaire de 3 enseignants (phase d'admission).

La commission d'examen des vœux s'est réunie le 7 mai 2024 pour établir le classement final des candidats.

Description des épreuves ou des entretiens :

Les candidats retenus à l'issue de la phase d'admissibilité sont convoqués pour un entretien individuel. La durée de l'entretien individuel est de 15 minutes.

Le jury d'entretien est composé d'enseignants des trois établissements : ÉNSA Versailles, ENSP Versailles Marseille et ENSAPC. L'objectif de l'entretien est d'évaluer l'intérêt et les aptitudes des candidats pour la formation et pour les trois domaines qui y sont enseignés : les arts, le paysage et l'architecture. Cet entretien est aussi l'occasion d'évaluer les capacités d'expression orale, l'engagement personnel et la culture générale des candidats.

Déroulement de l'entretien : Au cours de cet entretien, les candidats doivent présenter une production personnelle qu'ils auront préparée au préalable. Ils doivent également préparer un diaporama de 4 diapositives au maximum au format pdf. Ce diaporama doit permettre aux membres du jury de bien voir et d'appréhender la production via des photos, des textes, des illustrations bien lisibles à l'écran et de très bonne qualité. Si la production est une vidéo, la durée de cette vidéo ne doit pas dépasser 3 minutes. Pendant les 5 premières minutes de l'entretien, il est demandé aux candidats de se présenter et de décrire rapidement leur parcours de formation, puis de présenter leur production personnelle, l'intention visée à travers cette production et la démarche adoptée.

Les 10 minutes suivantes sont consacrées à une discussion avec le jury qui permet notamment aux candidats d'exposer leurs motivations et leur projet de formation.

La production personnelle présentée lors de l'entretien est laissée au libre choix des candidats : ce peut être un texte, une production graphique, un carnet de voyage, une production photographique, une production plastique, une vidéo, etc. Elle doit être conçue en relation avec l'un des thèmes suivants : "Pièce Montée" ou bien "Plate bande" ou bien "Du Coq à l'Âne" (thèmes imposés pour la session 2024).

Consignes particulières : L'évaluation porte notamment sur la qualité du dossier et de la présentation orale des candidats, leur compréhension du thème proposé, leur réactivité aux questions du jury, leurs connaissances, leur intérêt pour les trois disciplines

(arts, paysage, architecture) et leurs motivations personnelles. Les candidats ne doivent pas transmettre leur production ni leur diaporama avant l'entretien. Ceux-ci sont découverts par le jury au moment de l'entretien.

Les critères généraux d'examen des vœux retenus par la commission d'examen des vœux et les éléments pris en compte sont les suivants (avec pondération des champs d'évaluation) :

1. **Résultats académiques (40%)**
2. **Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire (20%)**
3. **Savoir-être (10%)**
4. **Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet (15%)**
5. **Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires (15%)**

Pour plus de détails sur les critères généraux d'examen des vœux retenus par la commission d'examen des vœux , reportez-vous au paragraphe "Les critères utilisés en 2024" .

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La 1^{ère} année commune pluridisciplinaire "Arts, Paysage, Architecture" (APA) ouvre vers :

- la L2 du diplôme national d'Art à l'École Nationale Supérieure d'Arts de Paris-Cergy (ENSAPC),
- ou la L2 du diplôme d'études en Architecture à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles (ÉNSA Versailles)
- ou la 2^{ème} année du cycle préparatoire aux études de paysage à l'École Nationale Supérieure de Paysage (ENSP).

Consultez les sites internet des 3 établissements pour connaître chaque cursus et déplacez-vous sur les sites des écoles lors des journées portes-ouvertes. Lisez bien les attendus pour la formation : à quels types de profils la formation est conseillée et quelles sont les compétences recherchées ? Dans votre dossier candidat, certaines informations sont obligatoires, d'autres sont facultatives. Nous vous conseillons de tout compléter et de fournir un maximum de précisions sur vos expériences vécues, vos pratiques extra-scolaires, etc.

Signature :

Alexandra BONNET,
Directeur de l'établissement Ecole nationale
supérieure de paysage Versailles